traversa la rue de la Paix merveilleusement décorée, la rue de Rivoli, la rue Royale et le faubourg Saint-Honoré.

Une foule énorme circula longtemps encore dans les rues.

DIMANCHE

Hier matin, Edouard VII a assisté à l'office au temple protestant de la rue d'Agues-seau.

A une heure, en civil, il se rend au ministère des Affaires étrangères. M. Delcassé offre un déjeuner.

Le ministre des Affaires étrangères était en face du roi, entre S. Exc. le Nonce apostolique et l'ambassadeur d'Autriche.

A l'issue du déjeuner, Edouard VII a eu une assez longue entrevue avec S. Exc. le Nonce et M. Waldeck-Rousseau.

A 3 heures, le roi est passé avec M. Delcassé dans son cabinet. Sa Majesté a eu avec le ministre des Affaires étrangères une conversation de vingt minutes environ. Puis, après avoir une seconde fois traversé les salons, Edouard VII a regagné sa voiture, avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, en exprimant toute sa satisfaction de l'accueil qu'il avait reçu. Il est exactement 3 h. 45.

Avant de quitter le ministère des Affaires étrangères, le roi a remis à M. Delcassé, dans un magnifique écrin, les insignes de la grand-croix de l'Ordre de Victoria.

A 4 heures, le roi revenait à son palais.

Dans les jardins il planta un marronnier, pour perpétuer le souvenir de son voyage.

Échange de décorations

Dans la journée, les deux chefs d'Etat ont réciproquement décoré Anglais et Français.

Le roi a nommé dans le Victorian Order, Ordre fondé par la reine Victoria, le 23 avril 1896 :

Grands-croix. — M. Combes, président du Conseil; M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères; le vice-amiral Fournier; le général Lucrot; M. Deville, président du Conseil municipal de Paris; M. de Selves, préfet de la Seine, et M. Lépine, préfet de police.

Commandeurs. — Le commandant Chabaud et M. Mellard, directeur du protocole.

Officier. — Le baron de Roujoux, chef adjoint du protocole.

Chevalier. — M. Loquet, directeur du Garde-Meuble.

Dans l'Ordre de la Légion d'honneur ont été nommés :

Grand-croix. — Sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre en France.

Grands-officiers. — L'honorable Charles Hardinge, le major général sir Stanley Clarke.

Commandeurs. — Sir Francis Laking, médecin du roi; le docteur Smith, l'honorable H. Lampson, commandant du yacht royal *Victoria and Albert*; M. de Bunsen, ministre plénipotentiaire en fonctions de secrétaire de l'ambassade britannique en France.

Officiers. — Le capitaine de vaisseau l'honorable Seymour; M. Fortescue, écuyer du roi; M. Colville Barclay, deuxième secrétaire de l'ambassade et secrétaire particulier de l'ambassadeur.

Chevaliers. — Le capitaine Ponsonby et la peintre de Martino.

Le dîner royal

A 8 heures, tous les convives du roi se trouvaient réunis dans les salons du palais royal.

Edouard VII, qui attendait ses hôtes à l'entrée des salons du rez-de-chaussée, a offert le bras à Mme Loubet, le président a donné le sien à lady Monson, et on s'est rendu dans le salon d'honneur. Le roi, ainsi que ses hôtes, étaient tous en habit. Les militaires seulement portaient l'uniforme.

Aucun toast n'a été porté au dessert. Après le dîner, on a servi le café dans les salons. A 10 heures, les convives et quelques invités ont assisté à un concert dans la salle des Ambassadeurs.

A minuit, M. Loubet est rentré à l'Elysée, et à minuit et demi, le roi s'est retiré dans ses appartements.

La soirée

Quelques bousculades et quelques accidents se sont produits avant-hier et hier au soir, dans les endroits où la foule était la plus dense. Rue de la Paix, il était impossible de circuler. Les illuminations faisaient le plus bel effet.

Un don

M. de Selves, préfet de la Seine, a reçu, de la part du roi, 2 000 francs pour les pauvres de Paris.

LE DÉPART

De l'ambassade d'Angleterre à la gare des Invalides — L'attitude de la foule — Les adieux — Le retour de M. Loubet à l'Elysée

Edouard VII a quitté Paris comme il y était arrivé, au milieu de la curiosité courtoise des Parisiens.

A 11 heures, M. Loubet est allé le prendre à l'ambassade d'Angleterre. Tous deux sont montés dans la daumont, et Troude a décrit les courbes les plus savantes.

Le cérémonial était le même que pour l'arrivée.

L'escorte était composée du 1er cuirassiers tout entier. Le colonel chevauchait la portière de droite. L'infanterie formait la haie sur tout le parcours, la cavalerie était massée aux ronds-points et aux carrefours.

A 11 h. 1/4, le canon tonne. Le cortège gagne rapidement l'avenue de Marigny, les Champs-Elysées et le pont Alexandre III. A cet endroit, le coup d'œil est vraiment superbe. Les casques, les cuirasses et les sabres étincellent, la terre tremble sous les pieds des chevaux; le canon ébranle l'air, car la batterie qui tire la salve réglementaire le 101 coups est installée à quelques mètres de distance seulement.

La quadruple ligne de baïonnettes se perd au loin dans la verdure des Champs-Elysées.

Derrière les fusils, des milliers de têtes que tout cet appareil militaire enthousiasme.

On crie avec fureur : « Vive l'armée ! » Il ne faut nullement voir dans cette acclamation une sorte de protestation polie contre la présence du roi d'Angleterre. On criait aussi : « Vive l'armée ! » sur le passage du Tsar. La foule parisienne est extrêmement nerveuse et impressionnable, et nos superbes cuirassiers passant au grand galop comme une trombe, ont surtout le don de l'exciter, disons le mot, de l'emballer.

Sa Majesté a eu d'ailleurs sa part dans les ovations populaires. Aux Champs-Elysées, les : « Vive Edouard ! Vive le roi ! » ont retenti nombreux.

Devant la gare des Invalides, c'est l'infanterie coloniale qui rend les honneurs.

— Garde à vous! commande le général Faure-Biguet, gouverneur militaire de Paris.

Les clairons, les trompettes et les tambours sonnent ou battent aux champs. Puis la musique joue le *God save the king* suivi de la *Marseillaise*. Les drapeaux s'inclinent, et le roi salue militairement.

Ai-je dit qu'il était en uniforme d'amiral anglais avec le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir? M. Loubet porte le grand cordon de l'Ordre du Bain qui ressemble beaucoup à celui de la Légion d'honneur.

La salle des Pas-Perdus a été partagée par une double rangée de plantes vertes et de hauts palmiers. Sur le sol, on a posé un tapis de Smyrne aux couleurs éclatantes. Des meubles de salon en bois doré recouvert de soie rouge complètent cet ameublement.

A l'extérieur, le garde-meuble a dressé une marquise élevée, précédée d'un velum soutenu par des lames en bois doré et garni de tentures de velours rouge et de lambrequins relevés en manteaux.

L'escalier qui accède aux sous-sols où se trouvent les quais de départ de la ligne de Versailles a été également recouvert d'un tapis.

Dans le salon attendent les présidents des deux Chambres, les ministres, les deux préfets, les présidents du Conseil municipal et du Conseil général, M. Gay, président du Conseil d'administration de la Compagnie de l'Ouest, entouré de tous les administrateurs, dont MM. Blount et le marquis Du Lau, amis personnels du roi; M. de Larminat, directeur; Berthelin, chef d'exploitation; les attachés d'ambassade anglais, etc.

Le roi et M. Loubet ne font que traverser le salon et descendent sur le quai. La grande taille d'Edouard VII, sa corpulence, une noblesse d'allure naturelle le rendent très décoratif.

— Il n'est pas beau, mais il est majestueux! dit une dame derrière moi, traduisant très exactement le sentiment que l'on éprouve à la vue du souverain britannique.

Sa Majesté est satisfaite, très satisfaite même de son voyage. Cela se lit sur sa figure, cependant qu'elle passe en revue la compagnie d'honneur, que la musique de la garde joue le *God save the king* et la *Marseillaise*.

Le train royal est composé d'une machine pavoisée de drapeaux anglais et français, d'un fourgon à bagages, d'un wagon-restaurant, d'un wagon-salon de la présidence, de deux wagons-salons anglais, d'un wagon-salon de la Compagnie de l'Ouest et d'un fourgon dont le contenu prouve que le roi a songé à la reine, et les personnages de sa suite à leurs femmes. En effet, sur de nombreux colis sortis le matin même des grands magasins, on lit : *Her majesty Alexandra*, et d'autres adresses aussi suggestives.

Le cortège est arrivé devant le wagon-salon de la présidence.

Edouard VII s'arrête et, se tournant vers M. Loubet, lui dit en fort bon français, presque sans accent : « Monsieur le président, je suis charmé de mon voyage en France et, si vous le permettez, je vous prierai de vouloir bien, en quittant ce pays, vous faire mon interprète auprès de tous ceux qui m'ont reçu si cordialement. Je tiens à vous renouveler tous mes remerciements. »

M. Loubet s'est incliné sans répondre, et a serré longuement la main du roi. Sa Majesté a tendu ensuite la main à MM. Fallières, Bourgeois, Combes, général André et Delcassé, salué les autres assistants d'un petit geste amical, puis est monté dans le wagon-salon.

Pendant quelques minutes encore, par la portière, il a échangé de vagues propos avec le président de la République, puis la locomotive a sifflé; le drapeau de la garde s'est incliné une dernière fois; le roi a envoyé un dernier salut, et le train s'est ébranlé au milieu du profond silence de tous les spectateurs plus ou moins officiels.

Dans le train royal ont pris place, outre la suite du roi et les officiers français attachés à sa personne, MM. Paoli et Leroy, commissaires spéciaux, et Eddy, qui servira d'interprète; MM. Gay, président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest; marquis Du Lau, et Henri Blount, administrateurs; de Larminat, directeur; Berteller, chef de l'exploitation; Sabouret, ingénieur en chef de la traction.

L'horaire du train est le suivant : Versailles, à 11 h. 58; Mantes, 12 h. 21; Evreux, 1 h. 24; Lisieux, 2 h. 40; Caen, 3 h. 31 et enfin Cherbourg, 5 h. 55.

Après le départ d'Edouard VII, M. Loubet est remonté en voiture — cette fois avec M. Combes pour compagnon — et Troude a piqué un galop au milieu d'un silence glacial.

A midi, les troupes ont regagné leurs casernes saluées par les acclamations enthousiastes des milliers de curieux. Puis, un violent orage, accompagné de grêle et de tonnerre, a vidé les rues. A une heure, il ne restait plus trace du passage du roi.

A. JANNE.

A CHERBOURG

A la préfecture maritime hier, on achevait la pose des rampes à gaz.

Le croiseur cuirassé *Kléber*, qui était sorti pour procéder à des essais de tir d'artillerie au large, a mouillé ensuite sur rade, où il restera pour participer aux salves qui seront tirées lors de l'arrivée en rade à Cherbourg de S. M. le roi Edouard VII.

Cette après-midi, à partir de 2 heures, et jusqu'après le départ du yacht royal, la circulation des barques de pêche et des barques de plaisance sera interdite dans la zone trop rapprochée du yacht royal.

Deux torpilleurs veilleront à ce que cet arrêté ne soit pas transgressé.

Le roi arrivera à Cherbourg à 5 h. 55 et se rendra directement à l'arsenal sans traverser la ville.

Le général Passerieu, commandant le 10e corps d'armée, vient d'arriver à Cherbourg, avec son chef d'état-major et son aide de camp.

—c—

A son arrivée à Cherbourg, le roi Edouard VII sera salué par les cuirassés *Masséna*, *Formidable*, les croiseurs *Bruix*, *Guichen* et les contre-torpilleurs de l'escadre du Nord, ces divers bâtiments sont commandés par le vice-amiral de Courthille. Le préfet maritime a donné les ordres nécessaires pour que le roi d'Angleterre soit reçu par toutes les troupes de la garnison. Quand le souverain quittera Cherbourg, deux torpilleurs et les chaloupes à vapeur du port feront la police de la rade.

On consignera dans un mouillage spécial les navires de commerce et de plaisance.

Les bâtiments, quels qu'ils soient, cesseront toute fumée à partir de 11 heures du matin.

Une salve de 21 coups de canon saluera le roi; c'est le *Masséna* qui en donnera le signal.

Le yacht royal qui, à cause du gros temps, avait dû tout d'abord prendre le large, a enfin franchi les passes hier, à 5 h. 1/2.

FAUSSE NOUVELLE

Un journal raconte ce matin que la plus grande inquiétude a régné à Londres, hier après-midi.

Le bruit s'y était répandu que le roi Edouard VII avait été assassiné à Paris.

Une agence londonnienne avait communiqué cette nouvelle à divers journaux.

On fit aussitôt des enquêtes. On ne parvint à savoir rien de précis.

Il pleuvait. Les cercles et les clubs étaient combles, on s'écrasait devant les appareils de l'agence donnant la nouvelle. La consternation était indescriptible. Nombre de personnes croyaient à l'exactitude de l'information.

Enfin, vers 2 heures, on apprit que la nouvelle était fausse. On fut rassuré. Et une vive indignation se manifesta contre l'agence en question, l'*Exchange telegraph Company*.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le collège électoral de l'arrondissement de Montbéliard (Doubs) est convoqué pour le dimanche 24 mai 1903 à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Borne, démissionnaire, nommé sénateur.

M. Réville est le candidat des radicaux.

M. Gaston Japy celui des républicains.

A MONTBRISON

Saint-Etienne, 4 mai. — Le Comité de l'Alliance républicaine et démocratique de Feurs a résolu d'offrir à M. Lépine, préfet de police, ancien préfet de la Loire, la succession politique de M. Daniel Dorian, député de la 2e circonscription de Montbrison, décédé.

LE CHANTAGE

CONTRE LES CHARTREUX

M. Besson a rendu compte dans son journal, le *Petit Dauphinois*, de sa confrontation avec MM. Vervoort, Mazet, Guerre et Mme Guerre.

M. Mazet fut violent, il leva sa canne sur M. Besson.

Pour répondre à l'effronterie de M. Mazet, écrit le rédacteur en chef du *Petit Dauphinois*, j'ai demandé au juge de bien vouloir entendre ma déposition au sujet de mon entrevue sollicitée par ce dernier et qui eut lieu le vendredi 13 mars, à midi, au domicile de M. Guerre, rue Bergère :

La porte de l'appartement m'est ouverte par une bonne. Mme Guerre me reçoit et s'excuse du dérangement qu'elle m'occasionne.

M. Mazet vous attend, me dit-elle, je vais vous l'envoyer.

M. Mazet arrive et me dit :

« Depuis que j'ai eu l'honneur de faire votre connaissance au banquet des enfants de l'Isère, je n'ai fait que songer aux Chartreux auxquels je m'intéresse comme Dauphinois; mais vous êtes un diable d'homme, on ne sait jamais où vous prendre. Guerre nous a informés hier que vous étiez à Paris; nous vous avons donné rendez-vous aussitôt. Nous vous avons attendu toute la matinée. Enfin, ils seront sauvés! Edgar Combes est à vendre. Il vous attend cette après-midi; à 5 heures, vous serez introduit auprès de lui par son ami intime, un bon camarade à moi, M. André Vervoort, lequel nous attend à 3 heures, 41, boulevard Haussmann. Comme c'est l'heure du déjeuner, prenons rendez-vous pour 2 heures à la Taverne Pousset. »

Après cette déclaration, on introduit Madame Guerre, qui affirme avoir pris part à l'entretien et dément les propos tenus par M. Mazet.

Enfin, on appelle le mari qui, malgré les signes des autres témoins, déclare avoir parlé à Valence de M. Combes, mais non d'Edgar, en faisant ressortir qu'avec le prix de la publicité consacrée par les Chartreux pour la vente de leur liqueur, on enlèverait le vote.

Ligue patriotique des Françaises

Imposante manifestation — MM. Piou et Coppée — Mlle de Lambert acclamée

Nous défions quiconque a assisté hier à la magnifique réunion organisée dans la grande salle des ingénieurs par la *Ligue patriotique des Françaises* de ne pas en être sorti avec la conviction inébranlable que nous serons sauvés.

Une seule condition au salut, l'union; tel a été le thème développé par les orateurs et ratifié par l'acclamation unanime du public.

Une seule condition, l'union; et combien elle est facile entre catholiques faits pour s'estimer et s'aimer les uns les autres!

Une seule condition, l'union, mais non pas seulement l'union des cœurs — celle-là, c'est le charme de la vie — mais l'union dans la discipline, dans la direction, dans les vues, dans les actes — celle-là, c'est la nécessité de la lutte, c'est le seul chemin de la victoire.

De cette union indispensable au succès, la *Ligue patriotique des femmes françaises* a donné un exemple saisissant, en se groupant autour de l'*Action libérale populaire*, lui apportant l'auréole de ses bonnes œuvres avec le concours de son zèle incomparable, et lui empruntant la force de son organisation, de son influence et de ses vues patriotiques.

Peu à peu, a dit aux femmes françaises M. Reverdy, l'un des secrétaires dévoués de l'A. L. P., grâce à vos sacrifices, Mesdames, à vos cotisations, à l'argent que vous quêtez et recueillez, vous constituez une caisse électorale. Ce n'est pas, comme on l'a dit, une arme, un trésor de guerre, non: c'est la rançon de la liberté, et ce ne sera pas la première fois, femmes françaises, que vous avez filé pour la rançon de la France.

Elles font plus, les femmes françaises, elles payent la rançon de leur liberté!

A la magnifique ovation faite hier sous l'émotion de la parole enflammée de M. Piou à Mlle de Lambert, qui entre aujourd'hui même pour huit jours à la prison de Versailles, les femmes chrétiennes témoignaient qu'elles étaient prêtes à subir comme elle la prison pour leur foi; elles témoignaient qu'elles enviaient les glorieuses souffrances de Mlle de Lambert.

Rappelant les protestations indignées que soulève en France l'expulsion des Congrégations, M. Piou venait de faire allusion au jugement qui condamna, au mois d'août dernier, Mlle de Valette à trois jours de prison avec sursis lorsque, se tournant vers Mlle de Lambert :

... Qu'une autre jeune fille me pardonne, dit-il, si je lui dis tout haut mon admiration. Celle-là, pour n'avoir pas su contenir un élan d'indignation, a été conduite devant ce qu'on appelle la justice, et a été condamnée à huit jours de prison, sans sursis. Je lui ai dit que l'admiration de tous les catholiques et de tous les libéraux de France la suivrait dans sa prison et qu'elle y servirait Dieu plus efficacement encore qu'elle ne l'avait défendu hier sur la place publique... (Applaudissements.)

A ce moment, l'émotion était au comble. La salle entière s'est levée, saluant Mlle de Lambert d'une triple salve d'applaudissements.

Au surplus, des frémissements d'indignation, témoignages d'indomptable résolution, ont parcouru l'assistance depuis les premiers jusqu'aux derniers mots du discours de M. Piou.

Chaque jour qui s'écoule, a-t-il dit en débutant, voit un attentat nouveau, et quand la foule, stupéfaite et indignée, demande la cause de cette effroyable hécatombe, les ministres lui répondent par l'organe d'un des plus qualifiés d'entre eux : Le gouvernement veut établir le régime de la libre-pensée.

Etablir le régime de la libre pensée! mais c'est substituer le rationalisme obligatoire à la croyance nationale, c'est ouvrir dans notre pays une Révolution religieuse. Et de fait, elle a commencé, révolution sournoise où les brutalités alternent avec la ruse, où les proscriptions forment l'intermède des soirées de gala.

Et les derniers mots de l'orateur furent ceux-ci :

Au milieu d'une des plus redoutables persécutions dont l'histoire ait gardé le souvenir, un empereur romain disait : « Quelles femmes ont ces chrétiens! » Les femmes françaises méritent le même hommage. Comme les femmes romaines des premiers siècles, elles sont, elles aussi, inlassables dans leur dévouement, insensibles à l'intérêt ou à la peur, vaillantes jusqu'au sacrifice, prêtes à tout pour leur foi. Que les hommes les imitent, et tout sera sauvé. Nous serons bien prêts d'en finir avec le règne exécré des jacobins et des sectaires, le jour où les modernes Julien l'Apostat pourront dire dans leur rage impuissante : « Quels maris ont ces chrétiennes! » (Applaudissements prolongés.)

Puis, M. François Coppée, dans une courte allocution, a montré quel doit être à l'heure présente le rôle de la femme française qui, à toutes les heures difficiles de notre histoire, a su remplir son devoir social :

Le mot désespoir n'est pas chrétien : par votre douce influence, vous rétablirez l'union entre tout ce qu'il y a d'honnête et de raisonnable en France contre l'odieuse tyrannie que nous subissons. Par une incessante propagande, vous enflammerez les cœurs de vos époux, de vos frères, de vos fils, et les préparerez à la lutte suprême; dans notre patrie, deux fois sauvée par des saintes, Geneviève et Jeanne, c'est la femme chrétienne qui sera encore une fois victorieuse, et à cette heure sinistre, où le monstre de l'athéisme se dresse contre nous gonflé de venin et nous menace de son dard de reptile, c'est encore, c'est toujours la femme qui nous sauvera en écrasant sous son pied la tête du serpent! (Applaudissements prolongés.)

Entre temps, pendant qu'une Société chorale, sous la direction de M. Léon Sarault, de l'Opéra, charmait l'assistance, les dames françaises parcouraient la salle recueillant des adhésions.

Malheureusement, quelque grande qu'elle fût, la salle était trop petite, 2 000 personnes étaient entassées et beaucoup d'autres n'ont pu entrer. Aussi la *Ligue patriotique des françaises* se propose-t-elle de donner prochainement une nouvelle réunion. Elle prie les personnes qui n'ont pu entrer hier d'adresser leurs cartes 53, rue de Vaugirard; des places leur seront réservées.

VIOLATION PAR M. COMBES

DE LA CHAPELLE SÉPULCRALE

DE LA MAISON DE LORRAINE

Une très vive et très légitime émotion s'est emparée de la population nancéienne, à la suite des perquisitions des commissaires de police dans l'église des Cordeliers et la Chapelle Ronde, sépulture des princes et princesses de l'ancienne Maison de Lorraine.

Le préfet Humbert a manifesté l'intention de fermer cette chapelle en même temps que 45 chapelles de Nancy.

L'église des Cordeliers date de 1480; elle a été construite par le vaillant duc René II, et la Chapelle Ronde a été érigée par le duc Charles III.

Par le traité de Vienne de 1737, la France reconnaissait à la Maison de Lorraine-Habsbourg toute propriété sur l'église des Cordeliers et la Chapelle Ronde de Nancy, véritable Saint-Denis de la Lorraine.

Plus de cent princes et princesses, ducs et duchesses de Lorraine, cardinaux, grands seigneurs, artistes, etc., reposent sous ces nefs séculaires et dans le caveau ducal.

Il y a là une question d'extra-territorialité que l'Autriche est prête à revendiquer, sans nul doute... puisque la propriété de l'église ne saurait être mise en controverse.

Le gardien de l'église est payé par l'Autriche; le chapelain est un chanoine du diocèse de Nancy, qui reçoit un traitement de la cour impériale d'Autriche pour l'entretien de l'église, l'acquit des services et des fondations et la célébration d'une messe quotidienne pour les princes défunts de la Maison de Lorraine.

Ajoutons que cette église, dont la restauration s'impose après tant de siècles, renferme d'admirables tombeaux, chefs-d'œuvre de l'art lorrain : ceux de René II, par Mansuy Gauvain; de Philippe de Gueldres, par Ligier Richier; des ducs Gérard d'Alsace, Charles V, Léopold, cardinal de Vaudémont, par Florent Drouin, etc.

L'église est toujours fermée dans la journée. On ne l'ouvre le matin que pour la messe, et les touristes sont obligés de sonner pour faire venir le gardien.

Le ministère n'a donc aucun droit sur ce temple national où reposent tous les glorieux ancêtres de l'empereur d'Autriche.

Nous croyons savoir qu'une protestation très documentée a été envoyée à Vienne, afin d'empêcher la profanation de cette église historique et l'abandon des cendres de tant de héros et d'illustres souverains d'un petit pays, indépendant depuis huit siècles.

A Nancy, tous les journaux, sans distinction de partis, protestent contre l'acte préfectoral. La diplomatie autrichienne agira certainement.

LES RELIGIEUX DEVANT LES JUGES

LES CAPUCINS

A MILAN

Samedi soir le bruit courait qu'on allait mettre les Capucins en liberté. Une foule immense se porta aussitôt devant la prison.

A 8 heures, les Pères sortirent aux bras de deux notables, escortés par la gendarmerie, pour se rendre à leur domicile particulier. « Vivent les Pères ! » criait la foule.

Mais le Père gardien imposa silence, et c'est au milieu du plus grand calme qu'ils gagnèrent leur nouvelle retraite.

La foule se retira, laissant quelques socialistes beugler la *Carmagnole* à 11 heures du soir.

M. Balitrand, député, s'est permis de gifler un jeune homme qui criait : « A l'asté! »

Aujourd'hui lundi, à 2 heures, les Pères comparaîtront devant le tribunal de simple police pour sonnerie irrégulière des cloches.

A VERSAILLES

Trois Capucins sur cinq qui restent au couvent, se sont rendus individuellement, à 4 heures, au cabinet du juge d'instruction.

Me Rudelle, avocat, les assistait. Ils ont refusé de répondre aux questions du juge, déclarant ne pas reconnaître être en contravention à la loi de 1902.

LES MARISTES DE CHARTRES

Les Pères Maristes qui occupent actuellement la maison de Sainte-Foy, à Chartres, ont reçu des citations individuelles les invitant à comparaître devant le juge d'instruction.

LES ANCIENS FRÈRES DE PLOERMEL

A NANTES

Le directeur et l'économe du pensionnat de Notre-Dame de Toutes-Aides, à Deulon, ont comparu, cette après-midi, devant le juge d'instruction, sous l'inculpation d'infraction à la loi sur les associations.

Le magistrat a déclaré que le Parquet n'admettait pas la sécularisation sur place des anciens Frères de Ploërmel de ce pensionnat.

Le directeur a répondu que les professeurs ayant rompu tous liens avec l'association des Frères de Ploërmel ne faisaient qu'exercer, en tant que citoyens, une profession à laquelle leur titre leur donnait droit.

LES PRÉMONTRÉS DE NANTES

Les Prémontrés comparaissent aujourd'hui en police correctionnelle.

Dès 11 heures, un fort détachement de cavalerie et de gendarmerie occupe le parcours que doivent suivre les Prémontrés pour se rendre de leur couvent au Palais de Justice. Le parcours est très long. La foule se presse derrière les Pères qui sont l'objet d'acclamations.

Comme lundi dernier pour les Capucins, la police, la gendarmerie et la troupe font évacuer la place Lafayette et les abords du Palais. Elles ne laissent passer que les avocats, les représentants de la presse et un très petit nombre d'autres personnes.

Les manifestants essayent à plusieurs reprises de forcer les barrages, en particulier dans la rue Lafayette. Des cris sont poussés. La cavalerie dégage la rue. Plusieurs arrestations sont opérées. Les Prémontrés, qui se tiennent sur les marches du Palais, sont accueillis de loin par des cris de : « Vive la liberté! » Les Pères sont au nombre de sept.

L'audience est ouverte à 1 h. 1/2, sous la présidence de M. Bachelot-Villeneuve, vice-président du tribunal civil. M. Paillot occupe le siège du ministère public.

LES OBLATS D'AIX-EN-PROVENCE

Ce matin lundi, les trois Pères Oblats ont comparu en deux fois chez le juge d'instruction, refusant de répondre, sauf pour leur identité, en l'absence de leur avocat.

Ils sont cités de nouveau pour mercredi.

Une ovation sympathique leur a été faite aux abords du Palais et du couvent. On criait : « Vivent les Pères! Vive la liberté! »

Le Parquet a essayé de persuader aux Oblats de laisser mettre les scellés après une simple protestation, sans se faire expulser, ni faire enfoncer les portes, afin d'éviter les manifestations qu'il paraît redouter.

On lui a répondu qu'on consulterait l'avocat.

ÉCHOS RELIGIEUX

A NOTRE-DAME

Fête patronale de l'« Union des associations catholiques ouvrières »

Les associations ouvrières catholiques de Paris ont célébré dimanche leur fête annuelle à Notre-Dame, sous la présidence de M. Odelin, vicaire général.

Les cercles et patronages de tous les quartiers avaient envoyé leur contingent d'ouvriers et de jeunes gens: 1500 hommes emplissaient la grande nef de la cathédrale, pendant que de nombreux fidèles se pressaient dans les bas-côtés.

Le sermon a été donné par M. le chanoine Gérard.

Une longue procession, où figuraient les bannières de différents groupes, s'est déroulée.

Les chants, admirables de vigueur, ont rendu encore plus imposante cette traditionnelle manifestation.

CROIX

Nos amis défunts

M. J. B. Smagghe, à Seclin (Nord) le 21 avril, à 81 ans. — Mme Vve Lémaître, à Halluin (Nord), le 19 avril, à 85 ans. — Mme Vve Ducamp, à Quelmes (Pas-de-Calais), à 77 ans.

Nous avons annoncé vendredi dernier la mort de M. G. Poussielgue, l'éditeur catholique. Nous apprenons que les obsèques auront lieu demain mardi, à midi, en l'église Saint-Sulpice.

On se réunira au domicile du défunt, 3, rue du Regard.

En cas d'oubli, on est prié de considérer le présent avis comme une invitation.

DEUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!

(*300 jours d'indulgence*)

Recommandations

Nous recommandons très particulièrement aux prières le R. P. Alfred, supérieur des Missions de l'Assomption en Orient, tombé gravement malade à Rome, où il était venu assister aux funérailles du T. R. P. Picard.

Mariage

On recommande aux prières le mariage de Mlle Elisabeth Hoppenot avec M. Louis Isaac, qui sera célébré le 11 mai à Saint-Martin d'Almay.

L'ARME DES DÉSARMÉS

Récitation du chapelet pour la France

Les nouvelles promesses de chapelets reçues cette semaine sont au nombre de 138 047; total général : 22 211 671 chapelets pour le salut de la France !

2 mai 1903.

Général des Chapelets.

SOUSCRIPTION DES ORPHELINS DE LA MER

Adresser les souscriptions à M. le président des Orphelins de la mer, 12, Cours la Reine, Paris, VIIIe, ou aux membres des Comités de dames, à Paris, à Lyon, à Brest, à Rochefort, à Cherbourg et à Toulon.

Mlle Pontcillis, décédée à Rennes le 10 mars 1903, 200 fr. — M. Sourd, à N., 5 fr. — M. et Mlle Dormoy, à M., 5 fr. — Mme la vicomtesse de Sémallé (Orne), 20 fr. — M. Bouclet, 2 fr. — Paroisse de Bangor, 20 fr.

« LES CONTEMPORAINS »

D'origine catholique, le cardinal Wiseman, déjà célèbre comme érudit et conférencier religieux, prit la part la plus active à la renaissance du catholicisme en Angleterre. Nommé archevêque de Westminster et cardinal quand la hiérarchie ecclésiastique fut rétablie, il laissait, à sa mort, une Eglise florissante et qui était son œuvre.

Chaque semaine une livraison illustrée de 16 pages in-8°, 0 fr. 10. Un an, 6 francs. Pour les abonnés du *Pèlerin*, 3 fr. 60. Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande.

FEUILLETON DE LA CROIX DU 5 MAI 1903 — 55 —

TERRE NOUVELLE

Les hommes, altérés, se passaient à chaque instant la cruche remplie d'une délicieuse eau de source. Ils buvaient à la glou-glou, la tête rejetée en arrière, le bec de la bouteille à plusieurs centimètres de leur bouche. Ils avaient tous, aujourd'hui, l'esprit à la blague, et c'étaient de l'un à l'autre des razzis, des quolibets à n'en plus finir, les vieux s'exprimant dans un langage émaillé de comparaisons populaires du temps jadis; les jeunes en créant de nouvelles, quelquefois plus mal trouvées, surtout, moins inoffensives. Le prochain n'était pas épargné.

— Vous faites du potin comme une bande de laveuses, cria Auroux aux lieurs de paille, du haut de la meule où il était juché.

— La ferme! lui répondit son collègue Sabotier.

Auroux se rabattit sur le jeune Silvain qu'il avait envoyé chercher de l'eau, et qui ne revenait pas vite.

— Dis donc! faut-il la croix et la bannière pour t'amener? Quand t'auras fini de gaudiller comme ça! Gare à toi si tu la casses, gamin!

— Et toi, ripostait Sabotier d'en bas, toujours à taper sur les autres. Occupe-toi d'abord de ce qui te regarde. Tiens, il n'y a plus rien sur la batteuse. Espèce de grande femme. Allons, dégourdis-toi! Malheur! ça se gagne seulement pas son sel, et ça veut chapiter les voisines.

— Qu'est-ce que tu fiches donc, toi? Tu es là à lever les reins comme une chenille, tu écartes les bras, tu t'étires. Allez, les amis, les souliers ne seront pas chers cette année, les ânes s'étendent la peau!

Magriau, qui les tenait pour deux « tireurs au flanc » riait comme un fromage entamé de les entendre se reprocher mutuellement leur paresse. Cependant, Martin qui lui parlait de Perrin entre deux bottes de paille, accapara son attention.

— Il vient de s'établir marchand de chevaux, on l'a vu aux foires de Culan et de Lignières.

— Voilà un gars qui s'est noyé dans son crachat.

— Qu'est-ce que vous voulez, dit Claude Raffaud, ça arrive souvent ces choses-là. Quand on pense de chauffer son four, il s'écrase. Juste à l'époque où il comptait se marier, Louis est allé faire un mois de prison.

— Croyez-vous, reprit Martin, que le père Malron donnera sa fille à Massé?

Tienne voulut placer son mot.

— Il ferait une rude bêtise, en la lui refusant plus longtemps. La petite est folle de Jean. M'est avis qu'il a dû lui bailler du tortiau.

— Qu'est-ce c'est que ça? demanda un grand blond.

— C'est de la galette bénie que l'on donne à une femme pour qu'elle vous aime.

— Ben, mon vieux, tu n'aurais pas mal fait d'en donner à la Mélanie, lança en éclatant de rire, Sabotier.

— Il y a beaucoup d'hommes qui n'ont pas une femme pareille, répondit Tienne.

— Sérieusement, à quand le mariage?

— Au moins de novembre.

— Est-ce que Baptiste de la Motte ne se marie pas aussi ?

— Oui, et sa sœur également; le même jour que lui. Elle épouse le frère de sa future.

— Quelle noce!...

Silvain qui entendait tout, se mit à chanter :

Vers chez nous, y eux marions tous !
N'y a qu'moué qui garde l'âne,
Vers chez nous, y eux marions tous.
Moué, j'garde l'âne, la bourrique, l'tout.
Quand mon tour viendra
Gard'ra l'âne, gard'ra l'âne,
Quand mon tour viendra
Gard'ra l'âne qui voura.

— Té, tu as du toupet toi, s'exclama Auroux. Ma parole, il n'y a plus d'enfants ! Haut comme une botte, autant de barbe que le nez d'un veau; penses-tu déjà à te marier?

— Et vous, vous avez de la barbe comme un œuf, riposta le gamin.

— Mais non, s'écria Sabotier accourant à la rescousse. Il n'a que du duvet lui, il plaide avec les oisons.

— Va donc, grande perche à châbler les noix.

— Hé! hé! compagnons, dit Magriau, c'est bon de blaguer; mais faut pas laisser la besogne en souffrance. A toi, Sabotier.

Le cantonnier s'approche, passe un bout de son lien sous le râtelier, et, pendant qu'il maintient de la main gauche l'autre extrémité, il ramène de la droite, la paille à lui, serre, bourre, plante entre les lattes un bâton pour empêcher le reste de tomber, puis il se retire pour lier la botte, et céder sa place à l'ouvrier suivant. Quand il redresse son grand corps velu, il a l'air d'un aveugle de sabres.

A 11 h. 1/2, un coup de sifflet stride. C'est l'appel pour le déjeuner, mais il faut auparavant monter les sacs au grenier. Chaque travailleur en prend un; celui-là le porte sur l'épaule, celui-là sur le cou. Ils défilent en ordre, comme une caravane de portefaix. Leurs costumes sommaires ne craignent pas d'être abîmés : pantalon dépaillé, avec des pièces dans le fond et aux genoux, chemise très sale, ouverte sur la poitrine, pleine d'aigrettes de chardon et de poussière collée par la sueur, pantoufles en corde, pas de chaussettes, feutres informes crevés de nombreux « coups de poing », pailles préhistoriques, à demi pourries, dont le bord droit relève, pendant que le gauche baisse. Quelques-uns ont des pantalons à genouillères de cuir; d'autres ont, pour se protéger le cou et empêcher les insectes de leur chatouiller les reins, une cravate de coton qu'ils gettoient quand il pleut dessus. Plusieurs jeunes exhibent fièrement de larges ceintures de flanelle bleue ou rouge, dont les apprentis maçons ont introduit le port dans la contrée. Est-ce cette ceinture qui double leur force? Toujours est-il que des domestiques de quinze ans, des blancs-becs, des gamins, comme dit Magriau, chargent sur leurs épaules des sacs de cinq boisseaux et montent gaillardement les vingt marches de l'escalier.

En rapportant leur sac vide, ils se chamaillent, dérobent des prunes mirabelles qu'ils mangent, des pommes vertes qu'ils se jettent dans le dos. Auroux en reçoit une sur la cuisse.

— Ça pique, dit Tienne gouailleur.

— C'est Sabotier qui me l'a lancée, attends un peu.

Il grimpe à son tour, au lieu d'une pomme, il trouve en bout de l'arbre, dans un trou, un œuf de poule; frais ou non, voilà qui lui est égal. Vivement, il redescend.

— Chiche! Sabotier.

— Mollet, répond le cantonnier en se balançant brusquement.

Mais Auroux, prévoyant la ruse, a pris ses mesures : l'œuf s'écrase en plein sur la joue de son malheureux collègue. Le blanc, visque